

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 35 (1978)
Heft: 11

Artikel: Sport, culture et travail
Autor: Luca, E. De / Abdelwahed, Chahed
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

35e année
Novembre 1978

Revue d'éducation physique
de l'Ecole fédérale de
gymnastique et de sport
Macolin (Suisse)

Sport, culture et travail

E. De Luca

La structure du sport en Tunisie a la forme de deux pyramides superposées: celle inférieure concerne le sport populaire et celle supérieure le sport d'élite. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports encourage directement le sport de compétition en distribuant équitablement des subsides aux différentes fédérations. Cet argent est destiné à couvrir les frais occasionnés par les athlètes tunisiens qui participent à de grandes manifestations internationales. Seule la fédération de football fait une exception. Elle dirige le championnat et gère les stades en toute autonomie.

Dans le domaine du sport d'élite, l'Etat a le droit d'intervenir concrètement: il décide en effet de la diminution des heures de travail, voire des congés payés pour les sportifs qui ont une chance de se classer parmi les meilleurs au niveau international. Les Tunisiens ont également leur Macolin (institué comme centre de préparation pour les sélectionnés qui représentent la Tunisie dans les concours internationaux). Il s'appelle «Centre sportif du Belvédère» et offre la pension complète gratuite aux athlètes d'élite.

En ce qui concerne la pyramide inférieure, le sport populaire est basé sur le principe de la participation volontaire. Il est dirigé par l'Association nationale Sport, Culture et Travail (que nous appellerons par la suite l'ANSCT). Cette association non gouvernementale est toutefois reconnue d'utilité publique par le gouvernement. Pour en savoir davantage sur cette association, voici une interview de Monsieur Chahed Abdelwahed, président de l'ANSCT et directeur des études et de la planification au Ministère de la Jeunesse et des Sports, réalisée par Monsieur Mzoughi Hassen.

«Au cours d'un entretien, M. Chahed nous a défini l'ANSCT comme étant *un service social qui a pour objectif l'intégration du travailleur tunisien dans son milieu professionnel et social.*

Cette association, créée le 11 novembre 1971, n'était au début qu'une fédération sport et travail. Depuis sa création, elle s'ingénie, en collaboration avec les organisations nationales ayant un rapport effectif avec le monde du travail, à asseoir une plate-forme de dialogue et d'entente entre les différents partenaires sociaux. Saisissant l'occasion du cinquième anniversaire de l'Association, nous avons interrogé M. Chahed qui a bien voulu nous parler des différentes activités, du fonctionnement et de la portée à la fois sociale et individuelle de l'ANSCT.

Voulez-vous nous indiquer les facteurs qui ont dicté la création de l'Association?

Les entreprises, les administrations et les offices, quelles que soient leur nature et leurs compétences, constituent des cellules organisées qui utilisent un potentiel humain assez considérable.

Mais les méfaits de la mécanisation à outrance, la complexité des machines, ainsi que les efforts répétés et épuisants que le travailleur est appelé à fournir d'une manière presque automatique, sont de nature à briser l'équilibre psychique du travailleur et l'exposent continuellement à des accidents et des défaillances physiques.

tains pays européens ont permis de constater que l'éducation physique est appropriée à chaque métier et qu'elle a donné des résultats positifs.

Toutes ces considérations nous ont poussé à introduire des activités de loisirs afin de réduire l'absentéisme, les maladies professionnelles comme les affections dorso-lombaires, de prévenir des accidents de travail, et surtout d'améliorer les relations humaines au sein de l'entreprise. Notre dessein était de constituer des groupes professionnels où la hiérarchie est basée sur la valeur humaine.

D'après ce que vous venez de dire, l'ANSCT possède des activités assez nombreuses et différentes. En quoi consistent-elles?

Notre association propose un grand éventail d'activités qui permet à chaque travailleur de pratiquer une discipline selon ses aspirations et ses besoins, soit dans une perspective de loisir sans esprit de compétition, soit dans le but de développer un violon d'Ingres, c'est-à-dire des occupations culturelles et artistiques telles que la musique, la peinture etc.

L'ANSCT propose également des activités spécialisées. Nous en distinguons deux sortes qui ont trait à l'éducation physique professionnelle et utilitaire. Il s'agit tout d'abord de la gymnastique de pause dont un essai est actuellement en cours à la STEG. Cette gymnastique se résume en mouvements très simples exécutés pendant huit à dix minutes en tenue de travail et sous la direction d'une monitrice spécialisée. Parmi ces exercices, il y a des mouvements d'étirement des muscles et de décontraction qui sont au programme surtout vers 10 heures du matin et 16 heures de l'après-midi, c'est-à-dire durant les périodes où le travail devient ardu.

La deuxième activité spécialisée est l'éducation physique utilitaire. Par des techniques spéciales, elle veut apprendre au travailleur à mieux utiliser son corps et ses muscles, notamment pour soulever et porter des poids élevés. L'application de cette méthode vise à éviter tout d'abord les accidents de travail tels que les lésions à la colonne vertébrale et en second lieu à assurer la sécurité, l'efficacité et l'économie de l'effort.

Au cours du séminaire organisé à Bir El Bey du 25 au 27 juin 1976, des recommandations ont été faites pour élargir les activités de l'Association dans le domaine culturel. Y a-t-il une grande différence entre le culturel et le sportif, et quels sont les buts et les réalisations dans le domaine culturel?

Depuis trois années, nous essayons de sensibiliser l'opinion publique et de vulgariser les activités

ASSOCIATION NATIONALE SPORT, CULTURE ET TRAVAIL



au

Service des Travailleurs

Relevons également que les tendances vont actuellement vers une diminution des heures de travail, soit une augmentation des heures creuses.

Compte tenu de ces données, nous nous sommes fixés pour objectif de sauvegarder le capital humain cher à notre pays et à notre économie. D'autre part, des enquêtes faites dans cer-

tés sportives. Par ailleurs, nous avons constaté qu'allier sport et culture ne fait qu'enrichir notre expérience. Nous avons donc donné une nouvelle empreinte à nos activités et nous avons décidé de nous engager dans une nouvelle direction en vue d'obtenir une éducation globale et continue du travailleur. Nous avons tenté de faire la synthèse entre les activités professionnelles et les activités socio-éducatives et sportives. *L'ANSCT n'est, en fin de compte, qu'un service social qui a pour objectif l'intégration du travailleur tunisien dans son milieu professionnel et social.* C'est la raison pour laquelle nous essayerons de développer le tourisme social de détente et de loisir. Nous venons d'adhérer à une organisation internationale de tourisme social et nous avons pris des contacts avec la SOTUTOUR.

Quelle est la part de l'élément féminin dans cette «politique» d'éducation globale?

L'année dernière, nous nous sommes adressés au personnel féminin. Les résultats furent plutôt modestes. Mais nous sommes convaincus de pouvoir améliorer la situation avec la collaboration de l'UNFT. Pour l'instant 8 entreprises de Tunis suivent nos activités de volleyball et un stand au Palais de la Foire est réservé aux volontaires féminins qui désirent pratiquer une activité sportive telle que la gymnastique.

Vu l'importance sur le plan économique et démographique de la région de Tunis, on est tenté de croire que l'action de l'ANSCT est centrée sur cette région. Est-ce que cela est vrai?

Non évidemment! L'activité de l'Association est surtout régionale. 16 gouvernorats disposent actuellement de comités régionaux désignés par les entreprises de la région, ceux de Sidi Bouzid et Siliana suivront prochainement. Le fait qu'il y ait une grande concentration d'entreprises et d'administrations dans le gouvernorat de Tunis et de Zaghouan donne l'impression que l'activité est centrée sur la capitale. Cette vision est fautive, car les comités de Sousse et Sfax, de Jerba et de Nabeul exercent également des activités importantes. Précisons à ce propos que les comités régionaux jouissent d'une très grande liberté. Ils peuvent organiser des activités de sport populaire ou des activités socio-culturelles suivant les besoins des entreprises et les caractéristiques culturelles de leur gouvernorat. Bien plus encore, ils ont une autonomie financière et administrative qui leur permet de se développer sans aucun frein du pouvoir central de l'ANSCT. Ils doivent accepter uniquement un contrôle nécessaire pour harmoniser les activités avec les principes de l'Association.

L'ampleur de vos activités qui touchent presque à tous les domaines de la vie nationale nécessite un appui législatif qui constitue le cadre théorique de votre association. Quels en sont les principes les plus importants?

Au cours des réunions de sensibilisation et d'information que l'Association a organisées, nous avons pu constater que certaines entreprises ont accueilli favorablement le message donné durant ces réunions. Par contre d'autres entreprises se cantonnent dans une attitude négative, qui ne reflète en aucune façon leur désir d'adopter une gestion plus humaine et surtout plus économique.

La législation que nous avons mise au point avec le concours des inspecteurs de travail, de quelques chefs d'entreprises et de représentants de certaines organisations nationales, tend à considérer les activités sportives et socio-éducatives comme étant une nécessité pour améliorer la gestion et les conditions de travail.

Le texte proposé, approuvé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, repose sur les principes directeurs suivants:

- Les entreprises sont tenues d'organiser des activités sportives et socio-éducatives au profit de leur personnel.
- Elles devront s'attacher les services d'un maître d'éducation physique au même titre que le médecin de travail.
- Les petites entreprises peuvent se regrouper en une association inter-entreprises.
- Les dépenses occasionnées par la formation d'associations sportives et socio-éducatives qui peuvent faire partie soit des œuvres sociales du comité d'entreprise soit de la cellule professionnelle, du syndicat, de l'amicale ou du service social, le cas échéant, sont déductibles des impôts. D'autre part, les frais pour la formation d'animateurs sont également déductibles de la taxe due à la formation professionnelle et font partie de la ristourne.

A combien s'élève le budget de l'Association et pouvez-vous nous parler de l'infrastructure qu'utilise l'Association? Quel est le nombre de travailleurs pratiquant une activité sportive et socio-éducative?

D'aucuns pensent que les entreprises fournissent des subventions pour faire vivre l'Association. A l'exception des frais d'affiliation et d'engagement aucun organisme n'a aidé l'Association.

Seul le Ministère de la Jeunesse et des Sports nous a fourni une subvention de 4000 dinars (environ 20000 francs suisses) pour les activités sportives et culturelles et 2000 dinars (envi-

ron 10000 fr.) pour les activités internationales de l'Association dans le cas où elle organiserait des compétitions à l'occasion d'une fête nationale ou autre. Grâce à l'abnégation, à l'enthousiasme d'une poignée d'hommes et à l'esprit d'innovation dont ils ont fait preuve, nous avons pu développer l'ANSCT par nos propres moyens, tout en réduisant les frais administratifs. Nous espérons, et nous en sommes convaincus, que le soutien du Ministère des affaires sociales nous permettra de surmonter les difficultés financières qui pourraient entraver un meilleur développement de l'Association. Relevons également que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a fourni un directeur national technique pour l'éducation physique utilitaire et professionnelle et un directeur national technique pour l'activité socio-éducative.



La course traditionnelle des télégraphistes organisée par l'ANSCT.

En ce qui concerne l'infrastructure, nous utilisons celle existante, tout en essayant d'amener les chefs des entreprises à créer et à réaliser une infrastructure destinée à leur personnel et axée notamment sur la perspective de centres de loisirs sportifs. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports vient de nous aider dans ce sens par la loi sur l'infrastructure qui vient d'être promulguée par l'Assemblée nationale. Cette loi fait obligation aux entrepreneurs de mettre à la disposition de leurs travailleurs une infrastructure

sportive et socio-éducative et de se grouper en associations inter-entreprises s'il s'agit de petites entreprises pour réaliser, gérer et entretenir les installations sportives et socio-éducatives. Quant au nombre de travailleurs qui pratiquent une activité sportive et socio-éducative, il était environ 4700 personnes en 1975, réparties dans 196 entreprises affiliées dans toutes les régions, dont 76 à Tunis uniquement. Je saisis l'occasion pour dissiper un malentendu. Généralement, on croit que seul le football est pratiqué dans le cadre des loisirs. Au contraire, l'ANSCT s'occupe à la fois du sport collectif et du sport individuel.

En ce qui concerne la compétition, des tournois sont organisés, mais il n'y a pas de champion national ni régional.

Cette année, des décisions importantes ont été prises et qui consistent principalement à :

- développer le sport individuel. Pour se faire, il a été décidé qu'aucun engagement dans le sport collectif ne sera accepté s'il n'est pas accompagné d'un engagement dans un sport individuel.
- enraciner les épreuves d'athlétisme. Cinq épreuves ont été inscrites au programme à savoir le saut en longueur, le saut en hauteur, le lancement du poids, la marche et enfin les randonnées à bicyclette. Il faut noter que ces dernières épreuves sont facultatives avec réduction des frais d'engagement. Laissez-moi insister sur le fait que nos activités ne visent pas le vedettariat sportif, mais qu'elles essayent de meubler le temps libre du travailleur par des loisirs sains qui lui sont d'un apport bénéfique.

Je voudrais ajouter que trois courts métrages ont été réalisés avec le concours de la RJT dans le cadre de notre campagne de sensibilisation et à l'occasion du cinquième anniversaire de la création de l'ANSCT, pour informer le public sur les activités de l'Association. Le premier de ces films a pour titre «Le Mouvement» et traite du Sport pour tous. Le deuxième parle de la gymnastique de pause et porte comme titre «Pause, action, concentration». Le troisième enfin, intitulé «Sans fatigue, ni blessure» concerne l'éducation physique.

Il faut souligner aussi que l'Association a organisé une exposition du livre à Ibn Khaldoun durant laquelle ont été présentés 330 livres traitant des thèmes sportifs, tels que la technique sportive, la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine du sport et notamment le sport dans le monde du travail. Cette exposition a été réalisée avec la collaboration de maisons d'édition étrangères, de la Bibliothèque nationale, de l'Institut national d'éducation physique et

des sports, de l'Ecole nationale des maîtres et monitrices de Sfax et de la STD.

Les livres offerts comme spécimens ou acquis par l'Association vont constituer le noyau d'une bibliothèque et d'une documentation qui seront mises à la disposition des techniciens et des adhérents. La finalité de notre action est l'homme que nous considérons comme un agent capital du progrès social.

De par son rôle dynamique capable d'insufler une meilleure entente entre les partenaires sociaux, l'ANSCT est génératrice du bien-être individuel et de la paix sociale. La société tunisienne a énormément besoin de cet organisme pour réussir dans l'entreprise de développement à laquelle elle a consenti tant de sacrifices. Nous souhaitons avec M. Chahed que l'Association trouvera tout l'appui moral et le soutien matériel nécessaire pour mener à bien son œuvre promotionnelle.»

Le test «slim»

المنظمة القومية للرياضة والثقافة والشغل ASSOCIATION NATIONALE SPORT, CULTURE & TRAVAIL



سليم
SLIM

Licence № 00754 اجازة

Année السنة

صاحب هذه الإجازة تحمل على الممد المطلوب في
امتحان «سليم» لللياقة البدنية.

Le titulaire de la présente licence a subi avec succès
les épreuves du test "SLIM" d'aptitude physique.

Slim est dérivé de Salim qui signifie en arabe «sain». La Tunisie connaît un test de condition physique analogue à celui que nous trouvons en Suisse dans le cadre du Sport pour tous. Le

nombre d'accidents survenus durant les activités de loisirs, le manque d'intérêt des clubs pour les disciplines individuelles sont à l'origine de l'instauration obligatoire du test «slim».

C'est une opération de masse destinée à tester les aptitudes physiques des sportifs et à leur faire sentir la nécessité de pratiquer l'athlétisme. Le test «slim» est divisé en trois catégories d'âge et prévoit sept épreuves, dont cinq obligatoires et deux facultatives. Les épreuves obligatoires sont le 80 m plat, le 800 m, le saut en hauteur, le saut en longueur et le lancement du poids. La marche et les randonnées à bicyclette sont des activités facultatives.

Pour réussir chaque candidat doit obtenir 10 points sur 25. Le test «slim» est aussi une épreuve collective et compétitive: l'addition des points obtenus par des personnes appartenant à une même association fait l'objet d'un concours inter-clubs, sanctionné par un challenge national de la meilleure condition physique. Les travailleurs ayant obtenu plus de 20 points participent à une finale nationale.

Kassar Said

La Tunisie possède, à Kassar Said, son Institut national des sports qui est subordonné au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le personnel, composé d'enseignants et d'employés administratifs, atteint un effectif total d'environ cent personnes. Les 265 étudiants qui fréquentent cette école pourront, à la fin de leurs études, enseigner l'éducation physique dans les écoles secondaires, les écoles normales ainsi que les écoles supérieures. Le stage comprend un double cycle de deux ans. Dans le premier cycle, les étudiants reçoivent une formation générale, tandis que le programme du second cycle prévoit l'approfondissement des connaissances en pédagogie et la spécialisation dans différentes disciplines sportives. Les attributions de cet institut ne se limitent toutefois pas à la formation d'enseignants, il encourage également la recherche scientifique dans le domaine de la pédagogie de l'éducation physique et de l'animation culturelle. Il s'agit en quelque sorte d'une synthèse entre notre école de Macolin et les instituts d'éducation physique de nos universités. A Sfax, il y a un second Institut des sports tunisien où sont formés les maîtres d'éducation physique des écoles primaires. Les études durent deux ans si le candidat ne possède pas la maturité et une année s'il peut présenter ce certificat.

En Tunisie, 2 à 3 leçons d'éducation physique sont obligatoires, auxquelles s'ajoute une activité sportive intense vu que l'école est en même temps une «société sportive».

Merbosos pense à tous. Aussi bien aux as de la compétition qu'à ceux qui pratiquent le sport pour leur plaisir ou leur santé. Merbosos offre à chacun la tenue qui lui convient: des articles pratiques, confortables, judicieusement conçus; des articles répondant aux normes les plus sévères tant en ce qui concerne la qualité que le stylisme. Cela tout en demeurant avantageux et de fabrication suisse. Et une exclusivité Merbosos: sa garantie de qualité valable un an!

merbosos
La plus séduisante distinction pour tout sportif



Art. 3519/3619:
Tenue de ski de fond -
Action-Dress en Nylsuisse-Helanca/
tissu éponge en coton/Hecofix



Trainings
Tenues pour le ski de fond
Tenues de gymnastique
Tenues pour cycliste



Art. 3503/3603:
Tenue de ski de fond -
Action-Dress en Nylsuisse-Helanca/
tissu éponge en coton

Art. 3509/3609: Tenue de ski de fond -
Action-Dress en Nylsuisse-Helanca/
tissu éponge en coton

merbosos
Une longueur d'avance

Liste des dépositaires et prospectus chez Merbosos SA:
Merbosos SA, Industrie Nord
8902 Urdorf, Tél. 01/734 12 27



Pour votre prochain camp d'entraînement!

Leysin vous offre son grand Centre des Sports

Patinoire couverte (été, hiver), curling, salle omnisports (45 m x 27 m), terrain de football, pistes de lancer et de saut, tennis (été, hiver), piscines, minigolf.

Facilités de logement du dortoir à l'hôtel 1re classe.

Renseignements:

Centre des Sports, 1854 Leysin, ☎ 025/6 14 42



Pour tous les imprimés

Imprimerie

W. Gassmann SA

2501 Bienne
Rue Franche 11
Tél. 032/22 42 11



berner oberland

Centre de sports et de détente
Frutigen 800 m d'alt.

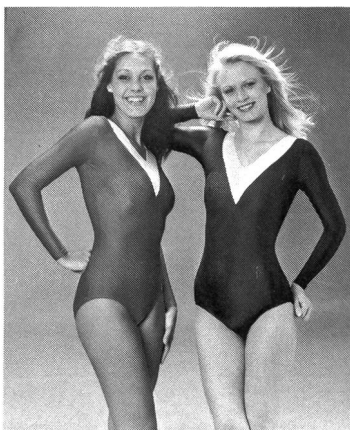
Information:
Office du tourisme CH-Frutigen,
☎ 033/71 14 21

180 lits, un grand nombre de dortoirs de douze et six personnes. - Salles de séjour.

Installations de sports: piscine couverte et piscine chauffée à ciel ouvert, terrain de football, court de tennis, saut en hauteur et en longueur, minigolf.

Sol synthétique pour: handball, basketball, volleyball et tennis.

Pour: **camp de sport et de marche** - **camp de ski** (centre de ski Elsigentalp-Metsch, 2100 m d'alt.)



BRILLANT

souple comme une seconde peau.
Coupe parfaite.
Collants mats, dans les mêmes couleurs.
Demandez notre nouveau prospectus et échantillons de tissus

CARITE

Vêtements de gymnastique
Case postale, 6023 Rothenburg
Tél. 041/36 99 81 et 53 39 40

Publicité efficace avec clichés + photolithos de



clichélithos moser SA
biel bienne 032 418383
Falkenstrasse 21. rue du Faucon